

Formation Adaptation à l'emploi des Assistantes Médico-Administratifs branche secrétariat médical - 2022PCFA8

 15 jours + 5 jours de stage « sur le terrain »

Présentiel

Le CFPS propose la formation AMA secrétaire médicale indispensable pour valider votre adaptation à l'emploi. Ce parcours de 15 jours renforce vos compétences en secrétariat hospitalier et terminologie médicale.

Public concerné

L'ensemble des agents nommés dans le corps à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude ainsi qu'aux agents détachés ou ayant bénéficiés d'une intégration directe dans le corps.

(Groupe de 20 personnes maximum)

Pré-requis

Aucuns

Objectifs

- › Approfondir les connaissances nécessaires sur l'organisation des établissements hospitaliers, l'organisation médicale, le parcours du patient.
- › Donner des informations sur le statut du fonctionnaire hospitalier, ses droits et obligations
- › Fournir les connaissances spécifiques nécessaires au fonctionnement d'un secrétariat médical en établissement hospitalier
- › Améliorer ses connaissances spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions d'AMA quel que soit son secteur d'affectation

Contenu

Module 1 – Le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la fonction publique hospitalière (6 jours)

Module 2 – Les spécificités du secrétariat médical en hôpital (9 jours dont 2 jours en option relatifs à la terminologie médicale)

Module 3 – Stage « sur le terrain » dans un secrétariat médical différent de celui d'affectation (5 jours, non pris en charge par le CFPS, à définir entre les stagiaires et leur établissement d'origine)

* Retrouvez le programme détaillé de la formation en annexe de l'arrêté du 24 octobre 2014.



Méthodes pédagogiques

- › Apports théoriques
- › Travaux pratiques
- › Études de cas
- › Travaux en sous groupes



Intervenants

- › Assistante médicoadministrative
- › Directeur
- › Cadres administratifs et financiers
- › Cadres de direction
- › Cadre technique
- CHU Clermont-Ferrand
- › Consultant
- › Psychologue
- › Comédien, spécialiste en communication
- › Avocat intervenant en droit de la santé

Tarif Inter 1980€ / pers.

Prochaines sessions

> De septembre à décembre 2026

91%

Taux de satisfaction *

100%

Taux de recommandation *

04 73 75 40 30

cfps@chu-clermontferrand.fr

© CFPS CHU Clermont-Ferrand